

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 23 / 05 / 2014

Date de convocation : 17/05/2014

PRESENTS : ZDAN Michel, LORRAIN Jean-Luc, VILLAESCUSA Sylvie, DEMESSANCE Florence, MESPLES Noël, DA SILVA CORREIA Manuel, DJOURI Fadhela, FLOURY Clara, LOUPADIERE Lynda, MANFRINATO Mélissa, OLIVA Charles, RAMAHERIRARINY Liliane, RIZZO Nadine, Mme ROBECQUE Amandine, M. SADJAK Henri

EXCUSE :

SECRETAIRE : Madame MANFRINATO Mélissa

COMPTE RENDU :

- 1) Présence de Monsieur BRUNET Christian.

- * Réforme territoriale, modification des cantons, suppression des départements 2015/2016 au lieu de 2021 : Quelles conséquences ? à l'ordre du jour de la réunion du 26/05/14 du Conseil Général.
Décision d'une audience avec Pierre IZARD pour subvention pour le cimetière et le Pool.

- 2) Organisation Election Européenne cf. Planning

- * 8h à 20h

- 3) Recensement en 2015 du 15 janvier au 14 février cf. Courrier

- * Madame DAROLLES coordonatrice communale
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

- 4) Loi ALUR (Urbanisme) adoptée le 24/03/14 cf. Courrier

- * Droit des sols, obligation de l'assainissement autonome
C'est un désengagement de l'Etat
Il faut contrer cette loi
Délibération avec des réserves (PLU) voté à l'unanimité

- 5) Devis traitement insecte église cf. Devis

- * Ecllosion d'insectes sur le sol, les bancs de l'église : traitement
Ouverture de l'église 2 à 3 fois par semaine ou tous les jours par les employés pour aérer l'église et éviter le retour de ces insectes.
Voté à l'unanimité

- 6) Questions diverses

- * *Nouveau cimetière*
M. GAUBERT ⇒ Cession gratuite en chemin communal pour l'accès au nouveau cimetière
Actes entre M. GAUBERT et la Commune, bornage, frais d'actes ≃ 1500 €
Délibération voté à l'unanimité
- * *Facture REBOUIL*
Voté à l'unanimité
- * *Prêt de la salle de réunion pour l'exposition de Mme NIBELLE*

- * *Reconduction du contrat de l'employé communal pour 1 an avec une formation permis remorque (≅ 700€)*
Voté à l'unanimité

- * *Maison dans le bésinat (sur pilotis)*
9874 € renforcement du talus avec mur de soutien : cf. Devis

- * *Pool Routier : 154 000 € pour la totalité*
 - pour chemin de la bourdette : 34 750 €
 - pour chemin de Tissié : 980 €
 - pour accès chemin du château (en 2015) : 15 655 €
 - pour zone bleu stationnement 2h00 maximum : 6 040 €
 - Signalisation verticale interdiction au – de 3t500 (23 panneaux)
 - pour l'accès lot « Rouge » : 20 000 €
 - pour piétonnier chemin du château à l'impasse de la bourdette : 10 000 €
 - pour piétonnier entre Route de Caujac et Bagnos Bas : 19 000 €
 - Chemin de la Bourdette un piétonnier en calcaire blanc en contre voirie 4241 € / chemin du château 8400 € au total

⇒ *Appel d'offres :*

Route de Caujac / Chemin de la Bourdette / Chemin de Tissié / Signalétique : 34657 € HT

⇒ *Ligne de Trésorerie* sur les 2 tranches : 155 000 €

Séance levée à